

[View this email in your browser](#)



En cette période des fêtes, toute l'équipe et les membres du conseil d'administration de l'AQDR Outaouais vous souhaitent que Noël et les fêtes de fin d'année puissent se dérouler dans la joie, le partage et la sérénité.

Nous vous souhaitons de passer de bons moments en famille et avec vos amis.

Joyeux Noël et bonne année 2026!



Gatineau, le 3 décembre 2025

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de l'Outaouais (AQDR Outaouais) souhaite vous transmettre quelques informations. Pour toute question, veuillez communiquer avec nous par téléphone au 819 771-8391 poste 320 ou par courriel à info@aqdroutaouais.org.

« Faites le plein d'actualités et de découvertes avec cette infolettre. »

LETTRE D'OPINION DE L'AQDR



L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) ainsi que de cinq associations québécoises de personnes âgées se sont prononcées quant au conflit qui oppose le gouvernement du Québec et les fédérations des médecins omnipraticiens et des médecins spécialistes suite à l'adoption de la loi 2 en conviant les parties à passer à la négociation pour le bien des patients.

Cette lettre ouverte est parue dans le Journal de Montréal et le Journal de Québec le 15 novembre dernier.

ET RÔLE OUTAOUAIS ET COMITÉ D'INQUIÉTUDES DE CITOYENS CRAIGNANT DE perdre leur médecin de famille ou l'accès à un spécialiste dans une région qui connaît depuis des décennies un sous-financement en santé de l'ordre de 348 M\$ et un sous-financement en éducation supérieure. Nous croyons, en tant qu'organisme en défense collective des droits des personnes âgées, qu'il ne faut pas céder à la panique ni à une certaine forme de chantage.

Nous espérons que les parties syndicales de médecins et le gouvernement sauront trouver une voie de passage pour passer à la négociation et pour participer à une amélioration de la Loi 2, amélioration qui devra tenir compte de la nécessité de moduler certaines règles pour s'adapter aux réalités régionales et aux milieux ruraux.

En Outaouais, nous savons que notre position exprimée dans la lettre d'opinion est aussi partagée par plusieurs groupes âgés. Nous espérons que notre voix sera entendue, celle des âgés qui est aussi celle des patients de l'Outaouais.

[Consultez la lettre](#)

FORUM SANTÉ : UN RÉINVESTISSEMENT SUR TROIS ANS DEMANDÉ

Action Santé Outaouais a dévoilé le 20 novembre 2025 les solutions et les pistes d'action qui ont fait consensus lors du Forum Santé Outaouais qui s'est tenu le 18 septembre 2025.

Le message principal est clair : un investissement supplémentaire de Québec est essentiel pour corriger le sous-financement historique de la région.

Plan de réinvestissement de 3 ans en santé proposé

150 M\$	en 2026-2027
305 M\$	en 2027-2028
462 M\$	en 2028-2029

FORUM SANTÉ

UN RÉINVESTISSEMENT SUR TROIS ANS DEMANDÉ

DIRECT
TVA
12:21

TVA Gatineau-Ottawa - Midi15 - 21 novembre 2025

TVA
TVA Gatineau-Ottawa
377 abonnés

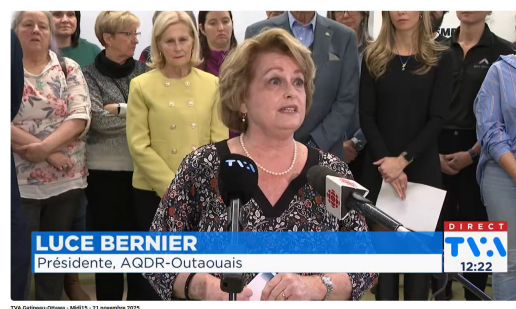
S'abonner

0



Partager

Enregistrer

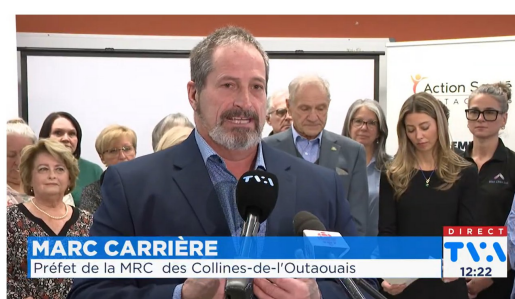
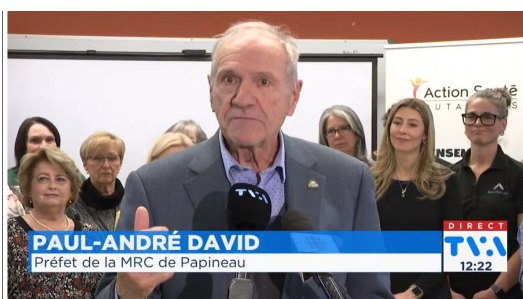


Action Santé Outaouais, l'AQDR Outaouais, la Conférence des préfets de l'Outaouais (CPO) et des dizaines d'organisations de la région invitent le gouvernement du Québec et les partis d'opposition à l'Assemblée nationale à s'engager à établir l'équité du financement de la santé en Outaouais par un plan de réinvestissement de 3 ans en santé et services sociaux dès le prochain budget du Québec.

Vous trouverez ci-joint la lettre transmise au ministre de la Santé et à la présidente du Conseil du trésor le 14 novembre dernier, l'AQDR Outaouais est aussi signataire de cette lettre.



TVA Gatineau-Ottawa - Midi15 - 21 novembre 2025



TVA Gatineau-Ottawa - Midi15 - 21 novembre 2025

Pour le reportage 🖱️ : <https://youtu.be/A7hg-sdEjzA?t=358>

Lettre de demandes budgétaires au ministre de la Santé

LE RÔLE DU PROTECTEUR DU CITOYEN



Le Protecteur du citoyen est l'ombudsman parlementaire du Québec depuis 1969. Il ne relève pas du gouvernement. Il fait rapport à l'Assemblée nationale. Sa mission : assurer **le respect des droits** des citoyens et citoyennes dans leurs relations avec les services publics québécois et veiller à **l'intégrité** et à **l'amélioration** des services publics.

Le Protecteur du citoyen a, entre autres, le mandat de traiter les plaintes concernant le réseau de la santé et des services sociaux. Il intervient en 2e recours si la décision du Commissaire aux plaintes est jugée insatisfaisante ou si après 45 jours aucune décision n'a été prise.

Intervention à l'Hôpital de Hull

Le Protecteur du citoyen est intervenu à la suite d'un signalement portant sur la qualité et la sécurité des soins donnés à l'Hôpital de Hull. Les problèmes rapportés concernaient notamment l'évaluation et la surveillance des usagers dans diverses unités d'hospitalisation des 5ème, 6ème et 7ème étage de l'Hôpital de Hull.



Constats

L'enquête a révélé plusieurs lacunes dans l'évaluation de la condition des usagers, entre autres en matière de documentation. Les documents requis n'étaient souvent pas remplis, ou des notes étaient consignées dans des outils temporaires. L'absence de notes au dossier des usagers peut augmenter le risque d'erreurs ou d'oublis et affecter la continuité des soins.

Des problèmes ont aussi été constatés dans la qualité des soins, par exemple :

- ☐ L'absence de documentation concernant la prévention des plaies de pression et l'évaluation des risques de chute;
- ☐ Des lacunes dans l'évaluation, le soulagement et le suivi de la douleur;

Un autre constat important touche la surveillance des usagers. L'attente avant la réponse à la cloche d'appel peut être plus longue que la cible établie. L'établissement a mis en place des tournées aux heures pour vérifier les besoins des usagers et y répondre en amont. Même si elles peuvent diminuer le recours aux cloches d'appel, leur efficacité réelle doit encore être évaluée.

Recommandations

intégrer de soins et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), et une demande de suivi. Le Protecteur du citoyen souligne la bonne collaboration de l'établissement dans le cadre de l'enquête. Le CISSSO a d'ailleurs accepté toutes les recommandations.

L'AQDR Outaouais est intervenu auprès du conseil d'administration d'établissement du CISSSO pour connaître les suivis qui ont été faits au 31 octobre 2025 selon la demande du Protecteur du citoyen. Le CISSSO, suite à notre intervention, nous a envoyé la lettre transmis au Protecteur du citoyen faisant état des mesures prises pour pallier aux lacunes identifiées et pour répondre aux recommandations.

Le rapport d'intervention du Protecteur du citoyen n'identifie pas la personne qui a porté plainte et nous approuvons cette pratique de confidentialité. Nous tenons, par ailleurs, à rendre hommage à cette personne qui après avoir fait une plainte au Commissaire aux plaintes, a poursuivi ses démarches auprès du Protecteur pour dénoncer des situations mettant à risque des personnes vulnérables. Sa ténacité mérite d'être soulignée, grâce à elle de meilleures pratiques et procédures s'installent à l'Hôpital de Hull. Le mieux-être des personnes hospitalisées en attente de placement devrait s'améliorer avec une formation et une supervision accrue du personnel.

Rapport d'intervention concernant l'hôpital de Hull

Lettre du CISSSO au Protecteur du citoyen

**TAPIS ROUGE |
FÉLICITATION À JEAN-PIERRE DE
BEAUMONT**



De la droite gauche vers la droite : **Nicole DesRoches**, Présidente, Services aux Aînés des Collines (et vice présidente à L'AQDR), **Gaëtan Pilon**, beau-père du récipiendaire, **Ginette Desjardins de Beaumont**, sœur du récipiendaire, **Jean-Pierre de Beaumont**, **Michel Desjardins**, beau-frère du récipiendaire et **Jean-Pierre Allard**, Fondateur de l'Université du Troisième Âge de l'Outaouais et de Lire et faire lire en Outaouais.

des amies d'exception, des modèles d'engagement qui inspirent et motivent tous ceux qui les entourent.

À cette occasion, nous tenons à rendre hommage tout particulièrement à Jean-Pierre de Beaumont, membre de l'AQDR Outaouais, l'un des bénévoles d'exception honorés par la TCARO (Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais) le 7 octobre dernier. Son dévouement remarquable à inciter les jeunes et les moins jeunes à rester actifs en pratiquant le pickleball, son engagement constant et sa générosité envers le mieux-être des aînés de l'Outaouais particulièrement font de lui une figure inspirante et profondément appréciée.

Cette marque de reconnaissance lui a été remise en présence de personnes qui l'estiment, famille, amis et proches et qui connaissent la qualité de son engagement. Nous le félicitons chaleureusement pour cette distinction pleinement méritée.

AVANTAGE POUR NOS MEMBRES ENTENTE ENTRE L'AQDR OUTAOUAIS ET LES JARDINS DU SOUVENIR



Bonne nouvelle pour nos membres !

L'AQDR Outaouais est heureuse d'annoncer la continuité de l'entente avec Les Jardins du Souvenir, un avantage exclusif pour nos membres.

Grâce à cette entente, vous bénéficiez d'un **rabais de 10 %** sur les services de préarrangements et sur les produits en inventaire de Les Jardins du Souvenir, Maison Funéraire et Cimetières. De plus, **2 %** de la valeur de votre achat (avant taxes) seront versés à la paroisse de votre choix.

Profitez de cet avantage dès maintenant!

RENOUVELEZ VOTRE CARTE MEMBRE



Pour renouveler votre abonnement, vous pouvez le faire en ligne en payant avec une carte de crédit de façon sécuritaire.

Vous pouvez également le faire en personne à nos bureaux, par téléphone ou par la poste en payant avec de l'argent comptant ou un chèque. Coût d'adhésion : **20 \$ par année**

Par téléphone ou par la poste

Appelez-nous au **819 771-8391 poste 320** du lundi au jeudi de 9 h 00 à 16 h 00.

Pour compléter le processus **par la poste**, veuillez [remplir ce formulaire](#), l'imprimer et le poster à l'adresse ci-dessous avec le chèque au nom de l'AQDR Outaouais.

180, boulevard Mont-Bleu, bureau 203, Gatineau, (Québec), J8Z 3J5.

En personne

Vous pouvez aussi vous présenter en personne à nos bureaux.

180, boulevard Mont-Bleu, bureau 203, Gatineau, (Québec), J8Z 3J5.

Nous sommes ouverts du lundi au jeudi de 9 h 00 à 16 h 00.

Avant de venir, assurez-vous de prendre rendez-vous par téléphone au **819 771-8391 poste 320**. De cette manière, nous pourrons nous assurer d'être en mesure de répondre à vos besoins lors de votre visite.



Merci d'avoir pris le temps de lire notre infolettre. Restez informés et connectés pour les actualités à venir. Votre engagement fait toute la différence.

Salutations chaleureuses
L'équipe de l'AQDR Outaouais



Copyright © 2025 AQDR Outaouais, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

[Subscribe](#)

[Past Issues](#)

[Translate ▼](#)



mailchimp